

**LA TRANSALPINE RÉAFFIRME SA POSITION :
"LE LYON - TURIN : ENJEU EUROPÉEN, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL"**

Le gouvernement français a décidé de procéder à un audit sur les projets de transport. Il souhaite, de façon légitime et compte tenu de l'importance des sommes en cause, disposer d'une appréciation précise de la situation des équipements et des divers projets envisagés ou même engagés.

Le programme Lyon -Turin a été inscrit " projet de transport prioritaire " lors du Sommet européen des Chefs d'Etats à Essen en 1994. Le 29 janvier 2001 à Turin, les chefs d'Etats français et italien se sont engagés pour la réalisation de cette liaison : le sommet de Périgueux en novembre dernier a confirmé la date de 2012 pour sa mise en service.

Si de tels engagements ont été pris, c'est parce que la nouvelle liaison ferroviaire marchandises - voyageurs Lyon - Turin, à haute capacité, est la seule alternative crédible et réaliste au " tout routier ". La réalisation de ce programme dans son intégralité, sur l'ensemble de ses composantes voyageurs et fret, est fondamentale pour garantir efficacement cet itinéraire majeur de l'Arc Sud Européen : elle est la seule réponse efficace aux enjeux économiques, aux exigences environnementales et à celles de sécurité à travers les Alpes.

Pour garantir le bon achèvement de cette liaison, le Comité pour la Transalpine qui insiste depuis plus de 10 ans sur la dimension économique de ce projet, en rappelle les quelques points fondamentaux :

*une approche économique raisonnée, pour un programme de nature industrielle dont les objectifs sont fixés en mettant en équation le marché et l'offre.

Cela implique une présentation claire de ce qui relève de l'offre infrastructurelle, de la politique d'exploitation et des services offerts à la clientèle : voyageurs, fret classique, combiné non accompagné, ferroutage...

*un programme efficace, sobre et performant pour la meilleure rentabilité du projet, permettant l'adhésion de l'ensemble des partenaires français et italiens, financeurs ou futurs clients. Dans cette optique, le tunnel de base à deux tubes doit être considéré comme le véritable " moteur " du programme assurant efficacité économique, fiabilité et sûreté d'exploitation : pour cela la réalisation de cet ouvrage de base est impérative pour une mise en service complète dès 2012. En parallèle, la réalisation des accès français et italiens est phasable, dans une logique de réseaux et de projet global clairement affiché. Etre efficace signifie notamment que les étapes retenues pour la réalisation du programme ne dégradent pas le niveau de service, la fiabilité et la sûreté d'exploitation, et gardent un objectif de compétitivité dans l'offre globale de traversée des Alpes.

*l'exigence pour les structures chargées de la maîtrise d'ouvrage de l'opération de répondre à un cahier des charges " unique ", signe de la dynamique affirmée en faveur du Lyon - Turin et d'une approche globale du franchissement des Alpes, notamment pour les marchandises. Doivent être appliquées pour cela des méthodes simples, par des structures de réalisations transparentes, afin d'éviter la dispersion, la multiplication des ouvrages et l'inflation des coûts.

Pour garantir le financement de cette liaison, certaines exigences doivent être tenues :

*le respect du coût d'objectif de 11 milliards d'euros pour la construction de l'ensemble de cette ligne est essentiel. Les fondements d'un accord partenarial entre les financeurs potentiels pourront ainsi être établis.

*une solution innovante de financement doit être mise en place, en s'appuyant sur un partenariat public - privé qui garantisse le soutien financier communautaire de 20 % dans le cadre du nouveau Réseau Transeuropéen.

A l'initiative du Comité pour la Transalpine et de son homologue italien le Comitato Tranpadana, de grands établissements bancaires français et italiens ainsi que la BEI ont montré la pertinence d'un financement mixte sur la section internationale concédable : un tiers des investissements peuvent faire l'objet d'un apport privé, l'Europe, l'Italie et la France apportant alors chacune à parité les deux tiers restant.

Seul un partenariat performant entre l'ensemble des financeurs potentiels et utilisateurs du Lyon - Turin, mis en oeuvre dès l'origine de la réalisation, dans une logique de projet industriel, peut garantir le succès de l'ouvrage.

Le Comité pour la Transalpine souligne que le gouvernement italien a récemment réaffirmé sa volonté de réaliser rapidement l'ouvrage complet, et que le parlement italien vient de légiférer pour favoriser les partenariats publics - privés.

Contacts :

Comité pour la liaison Européenne Transalpine Lyon Turin

78, Route de Paris - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Tél : (00 33) 04 72 59 51 57

Fax : (00 33) 04 72 59 51 90

Site Internet : www.transalpine.com

Adresse E-mail : info@transalpine.com